Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 037-213700313-20250402-D2025_38-BF

ville de BOURGUEIL

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 27 mars 2025, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	26
Nombre de conseillers présents :	22
Nombre de conseillers votants :	**24**

Présents : Benoît BARANGER, Catherine TENDRON, Jackie FORASTIER, Magali L'HERMITE, Jean-Baptiste THOUET, Nadège COUSSEAU, Sébastien VOYARD, Michel CHOLLET, Sylvie JACOB, Dominique ALLAIRE, Francis SIREAU, Nadine LEROYER, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Jean-Marc TRESSEL, Emmanuelle VEILLE, Marie-Aude BOURDIN, Cécile PICHOT, Maguy ROINÉ TENNEGUIN, Nicole LOIRE MOREAU, Loïc VASSEUR, Lucien LORIEUX.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
M. Thierry GASNIER donne pouvoir à M. Jackie FORASTIER
M. François LEBON donne pouvoir à Mme Nadine LEROYER

Absent :
M. Pascal PINARD
M. Frédéric CLÉMENT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle VEILLE est désignée pour remplir cette fonction.

D2025_38 FINANCES - EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL - EXERCICE 2025

Rapporteur : M. Jackie FORASTIER, adjoint en charge des finances

EXPOSÉ DES MOTIFS
Monsieur Jackie FORASTIER informe le conseil municipal que les budgets retracent l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles pour l'exercice 2025.

Au vu de ces éléments,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Compte Financier Unique du budget annexe Camping municipal pour l'exercice 2024,
VU l'affectation du résultat 2024 du budget annexe Camping municipal,
VU les propositions de vote du budget primitif présentées à la commission des Finances le 10 mars 2025,
CONSIDERANT que le projet de budget et le rapport de présentation ont été envoyés à l'ensemble du conseil municipal le 20 mars 2025,
CONSIDERANT que le délai de la transmission des documents budgétaires a bien été respecté,
CONSIDERANT que le budget primitif pour l'année 2025 s'équilibre de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 037-213700313-20250402-D2025_38-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Budgétisé	Chapitres	Libellés	Budgétisé
011	Charges à caractère général	71 453 €	70	Produits des services	106 709 €
012	Charges de personnel	55 250 €	75	Produits de gestion courante	14 330 €
65	Autres charges de gestion courante	200 €	77	Produits exceptionnels	100 €
66	Charges financières	679 €	042	Opérations d'ordre entre sections	30 050 €
67	Charges exceptionnelles	200 €			
68	Dotations aux provisions et dépréciation	130 €			
042	Opérations d'ordre entre sections	35 502 €			
022	Dépenses imprévues	4 726.42 €			
			Résultat de fonctionnement reporté 2024		**16 951.42 €**
	TOTAL DES DEPENSES	***168 140.42 €***		***TOTAL DES RECETTES***	***168 140.42 €***

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Budgétisé	Chapitres	Libellés	Budgétisé
16	Emprunts et dettes assimilées	4 034 €	165	Dépôts et cautionnements	400 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	400 €	040	Opérations d'ordre entre sections	35 502 €
040	Opérations d'ordre entre sections	30 050 €			
020	Dépenses imprévues	1 207.73 €			
21	Opérations d'équipement de l'exercice	19 000 €			
	Reste à réaliser en dépenses	0 €		Reste à réaliser en recettes	0 €
			Résultat d'investissement reporté 2024		**18 789.73 €**
	TOTAL DES DEPENSES	***54 691.73 €***		***TOTAL DES RECETTES***	***54 691.73 €***

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (Pour : 24) :

❒ **APPROUVE** le budget primitif du Camping municipal pour l'année 2025 qui fait ressortir les équilibres suivants :

- En section de fonctionnement la somme de : 168 140.42 €
- En section d'investissement la somme de : 54 691.73 €

❒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite du dossier.

ANNEXE :
BP Budget annexe Camping Municipal 2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance le 2 avril 2025

Certifié exécutoire compte tenu de
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance
Emmanuelle VEILLE

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140

Le Maire,
Benoît BARANGER

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140